



Système BD Vacutainer pour le recueil des urines

I – OBJET :

Cette fiche d'instruction décrit les différentes étapes à suivre pour réaliser le recueil des urines à l'aide du système BD vacutainer.

II – DOMAINE D'APPLICATION :

Cette fiche d'instruction est mise en application par tout le personnel autorisé à effectuer les prélèvements urinaires, soit :
Les praticiens hospitaliers (médecins, biologistes,...)
Les infirmières,

III – DEFINITIONS / ABREVIATION :




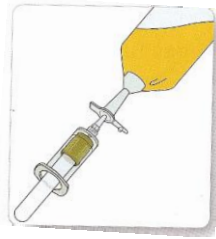
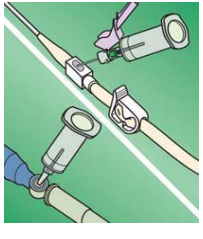
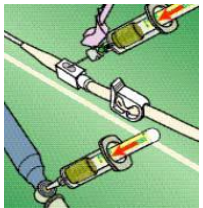
Néant

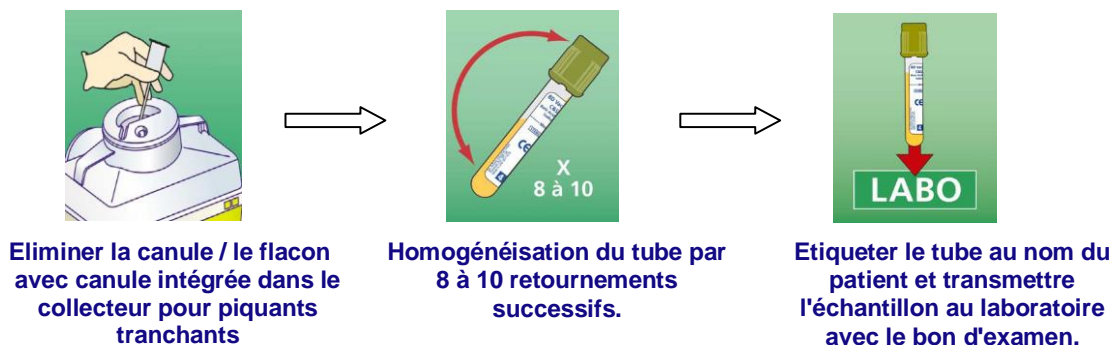
IV – DOCUMENTS DE REFERENCE :

Néant



Le recueil des urines est effectué selon les modalités décrites dans le mode opératoire « prélèvement pour examen cyto bactériologique des urines » (SOINS INF 3.17) ou le mode opératoire « Prélèvements urinaires autres que l'ECBU » (V2b/MO-LAB-05) (guide des prélèvements)

A partir d'un pot ordinaire (stérile ou non)	A partir d'un pot avec canule de transfert intégrée (Uniquement au laboratoire)	A partir d'un bassin	A partir d'une poche urinaire pédiatrique	A partir d'une poche urinaire Patient sondé
 <p>Pot stérile → Bactériologie Pot non stérile → Biochimie</p>		 <p>Uniquement pour la biochimie Interdit pour la bactériologie</p>		 <p>Vérifier qu'il y a suffisamment d'urine dans la tubulure. Percuter le site de prélèvement avec l'aiguille ou l'adaptateur (selon la nature du site).</p>  <p>Introduire le tube à fond dans le corps de prélèvement et attendre le remplissage complet du tube avant de le retirer.</p>
<p>Attention : veiller à bien remplir les tubes</p>				



Ordre de prélèvement à respecter :

1 - Bouchon Beige – Chimie 

2 - Bouchon Vert Kaki – Bactériologie 



CH de NIORT - Laboratoire de Biologie
Médicale
40 avenue Charles de gaulle
79000 NIORT

Système BD Vacutainer pour le recueil des urines

Ref : C1/FI-LAB-007
Version : 01
Applicable le : 13-03-2012



VI – EXEMPLAIRES EN CIRCULATION :

Nombre d'exemplaires	Localisation
3	Salles de prélèvement
1	Bureau de la qualitiienne
1	Guide des prélèvements (INTRANET)